Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes – Lucian Romacanu

2025/0801(NLE) - 16/05/2025 - Acte final

La décision nomme M. Lucian ROMACANU membre de la Cour des comptes de l’Union européenne.

Acte non législatif

Décision (UE) 2025/938 du Conseil du 13 mai 2025 portant nomination d’un membre de la Cour des comptes.

Contenu

La décision nomme M. Lucian ROMACANU membre de la Cour des comptes.

Il est nommé pour la période allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2031.

Cette nomination intervient à la suite de l’échéance, le 30 juin 2025, du mandat de M. Viorel TEFAN.

Le candidat a été proposé par la Roumanie.

Contexte procédural

La décision est fondée sur l’article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne.

Le Conseil agit sur proposition de la Roumanie et après avoir recueilli l’avis du Parlement européen, rendu le 1er avril 2025.

Entrée en vigueur

La décision entre en vigueur le jour de son adoption, à savoir le 13 mai 2025.

Ce résumé a été généré par une IA et révisé par un humain.